

## Egalité « a minima » et égalité « a maxima »

On voit se multiplier ces derniers temps les articles sur les « salaires extravagants » des dirigeants d'entreprise, des vedettes du sport ou du spectacle. Que signifie cet intérêt récent pour les hauts revenus ? A priori, on serait tenté de n'y voir qu'une expression de la vieille passion républicaine de l'égalité. Mais la revendication d'égalité dans cette occurrence a-t-elle la même signification que celle qui a durant des siècles animé les combats pour les droits de l'homme et la justice sociale ? Ce n'est pas sûr.

L'exigence traditionnelle d'égalité s'enracine dans le scandale de ceux qui sont tout en bas de l'échelle sociale, qui sont privés des droits les plus élémentaires, et par suite condamnés à une misère jugée inadmissible. Les paysans de La Bruyère, le Tiers-état de la Révolution française, le prolétariat du 19<sup>ème</sup> siècle constituent des groupes ou des classes sociales considérés comme opprimés, démunis des conditions nécessaires pour une existence humaine digne de ce nom. La revendication d'égalité porte donc sur les *minima* jugés indispensables à une existence respectueuse de la dignité humaine. Ces minima sont d'abord juridiques : ce sont les droits élémentaires, les « libertés de base » dont parle Rawls, qui ont inspiré les diverses Déclaration des droits de l'homme : habeas corpus, liberté d'opinion, d'expression, d'association, de déplacement, de postuler à tout emploi, etc. Ils sont ensuite économiques : ce sont les droits sociaux, à commencer par un salaire minimum garanti, ou à défaut de travail un revenu minimal d'existence, une couverture sociale, un logement décent, etc.

L'exigence d'égalité centrée sur les minima visait donc à intégrer dans le cercle de l'existence proprement humaine ceux qui en sont exclus, à la fois par l'insuffisance de leurs droits juridico-politiques et par l'insuffisance de leurs conditions matérielles de vie. En revanche, elle ne portait pas sur les maxima, sauf lorsque le faste luxueux des riches faisait ressortir, par contraste, le scandale de la misère des pauvres : ainsi la peinture de la bourgeoisie chez Zola. Dès lors que personne n'était privé des conditions élémentaires de la vie humaine, il était loisible à certains de s'enrichir autant qu'ils le souhaitaient : cela ne gênait personne, comme on l'a bien vu pendant la période des « Trente glorieuses » où la question sociale semblait, sinon résolue, du moins apaisée.

Il en va tout autrement aujourd'hui. Les interrogations ou interpellations actuelles sur les revenus des dirigeants et des vedettes ne visent pas seulement à dénoncer, par contraste, le scandale des exclus de toutes sortes. Elles mettent en cause la légitimité même d'écarts extrêmes de richesse, non plus parce qu'ils priveraient certains de l'appartenance à la société des hommes (encore que cela reste largement vrai), mais parce qu'ils sont susceptibles de rompre ce qu'on pourrait appeler la relation de convivialité et d'intérêt réciproque qui constitue l'appartenance à une citoyenneté commune. En elle-même, l'extrême richesse ne devrait pas faire scandale : du moment qu'elle a été acquise par des voies légales et moralement légitimes (ce qui est loin d'être toujours le cas...), et que par ailleurs personne n'est privé des minima juridiques, politiques et sociaux indispensables à une existence humaine digne, elle échappe à toute contestation, elle est une affaire purement privée, la récompense d'efforts ou de talents consacrés par le succès économique. C'est d'ailleurs là la position libérale classique, qui a été tacitement admise durant des décennies, et surtout après son triomphe des années 90.

La nouveauté est que cette légitimité commence à être remise en cause, et dans des domaines très divers. L'indignation provoquée un peu partout dans le monde par le refus américain de signer le protocole de Kyoto, par exemple, et la volonté de protéger à tout prix un mode de vie très polluant et très dépensier en énergie, n'est pas seulement due aux dangers qu'ils font courir à la planète : ils indignent aussi, et peut-être surtout, parce qu'ils témoignent

d'une attitude d'insouciance, d'une indifférence au sort commun qui revient à s'excepter de la communauté des hommes, à refuser de partager leurs soucis, leurs angoisses, leurs incertitudes.

Il n'en va pas autrement de l'indignation que commencent à provoquer les revenus des dirigeants et des vedettes : ce qui choque, ce n'est pas tant l'énormité même des chiffres, c'est plutôt qu'elle induit quasi-inévitablement des modes de vie, des intérêts, des préoccupations et des fréquentations qui ne peuvent rendre leurs bénéficiaires qu'étrangers aux joies, aux peines, aux soucis de la majorité de leurs compatriotes.

Le passage d'une exigence d'égalité centrée sur les minima ( égalité des droits, revenu minimal d'existence ) à une égalité centrée sur les maxima signifie donc une mutation décisive dans la conception de la citoyenneté. Celle-ci ne se définit plus seulement par un ensemble de conditions *sine qua non* , c'est-à-dire sans lesquelles la qualité d'homme ne peut être reconnue. Elle se définit aussi, et de plus en plus, par le désir de s'intéresser à ce qui fait la vie des autres, jusque dans ses détails les plus concrets. Autrefois, ce désir trouvait à s'accomplir dans un unanimisme idéologique, le culte de la patrie ou le dévouement aux grandes causes nationales par exemple. Ce temps est révolu, et c'est sans doute tant mieux. Actuellement, c'est la télévision, avec ses grands événements médiatiques ( la Coupe du monde, le loft, les présidentielles ; l'obsession sécuritaire, etc.) qui jouent ce rôle, mais chacun sent bien à quel point cette communauté d'intérêts est artificielle et superficielle. Ce qui émerge au travers de la contestation des inégalités extrêmes – comme au travers du thème de la « France des gens de tous les jours » pendant les dernières campagnes électorales - c'est le sentiment que la citoyenneté, au-delà de l'égalité des droits et des devoirs, implique une exigence de convivialité qui suppose qu'on lutte contre l'exclusion, toutes les exclusions – celles « d'en haut » comme celles « d'en bas ». Il n'y a dans ce sentiment nulle volonté de médiocrité, nulle aspiration à un conformisme, à une uniformité qui briderait l'émergence des meilleurs, mais seulement l'idée très simple que, lorsqu'on vit, on habite, on se nourrit, on se déplace, on se distrait de manière totalement différente, alors on ne peut plus rien avoir en commun, on ne peut même plus échanger, débattre, se confronter véritablement aux autres, et par conséquent on ne forme plus une communauté démocratique ou républicaine avec eux.

On peut parier, sans trop risquer de se tromper, que cette question des maxima sociaux et économiques sera la question majeure du siècle qui commence, tout comme la question des minima a été la question majeure des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles. Et au travers de ce déplacement, c'est toute la problématique de l'égalité qui s'en trouvera renouvelée.

François Galichet  
Professeur des universités ( philosophie )  
IUFM d' Alsace  
10 rue Dabo  
67116 Reichstett  
Tél. : 03.88.83.95.48